Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 118 (1973)

Heft: 11

Artikel: Politique d'armement et défense nationale

Autor: Brunner, Dominique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348571

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Politique d'armement et défense nationale

Un pays décidé à prendre des dispositions adéquates en vue de l'éventuelle nécessité de se défendre par les armes doit avoir une politique judicieuse en matière d'acquisition d'armes. L'importance de cette composante de la politique militaire qu'est la politique d'armement est d'autant plus grande que l'efficacité des armes augmente et que leur coût s'élève. On doit donc mettre au point un concept réaliste de la politique à suivre dans ce domaine, réaliste signifiant en l'occurrence que cette politique doit permettre de réaliser la force de combat jugée nécessaire du point de vue politique et militaire, tout en maintenant les frais à un niveau supportable. Ensuite, il faut agir conformément au concept adopté.

LES PROBLÈMES DE L'ACQUISITION D'ARMES

Si les grandes lignes de la politique d'armement sont faciles à tracer, la mise en pratique d'un concept rationnel et convaincant rencontre aujourd'hui plus de difficultés qu'autrefois. D'abord la complexité de certaines armes, dont même un Etat comme le nôtre ne saurait se passer, rend parfois difficile de prévoir avec suffisamment d'exactitude le coût et les délais qu'exigent le développement, la production et l'introduction de ces armes. Les conséquences en sont d'autant plus graves que les moyens financiers pouvant êtres affectés à l'armement ont tendance à baisser depuis plusieurs années, dans notre pays et divers pays occidentaux en tous cas. Exprimées en prix courants, nos dépenses d'armement, dans lesquelles les dépenses consacrées aux constructions militaires sont incluses, ont certes augmenté entre 1965 et 1972: de 631 millions à 725 millions de francs. Mais dès que l'on tient compte du renchérissement, on constate une réduction de fait de ces dépenses:

Dépenses d'armement entre 1965 et 1972 en prix constants 1965 en millions de francs

1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
631	688	648	557	619	592	591	507

Parmi les autres facteurs qui influent dans un sens négatif sur la politique d'armement figure notamment la critique de certains adversaires d'une défense crédible, plus particulièrement celle de la gauche contestataire. On tente, dans ces milieux, de démontrer que l'effort d'armement de notre pays n'est que le fruit de la collusion entre l'armée et l'industrie intéressée à la production d'armements. A en croire ces milieux, il y aurait en Suisse un «complexe économico-militaire» semblable au fameux « military industrial complex » auquel les néo-marxistes se plaisent à imputer la guerre du Vietnam, les dépenses sociales insuffisantes et le budget militaire prétendument écrasant des Etats-Unis (notons à ce sujet que les dépenses militaires des Etats-Unis correspondent pour l'année fiscale débutant le 1er juillet 1973 à 6% du Produit National Brut contre 9.4% en 1968, 8,3% en 1964 et 13,3% en 1953). Pour prouver l'existence de cette vilaine alliance on se réfère au fait que nombre de citoyens qui ont obtenu dans l'armée un grade plus ou moins élevé sont simultanément des cadres de l'économie en général et de l'industrie en particulier. On tire la même conclusion de la présence, dans certaines commissions chargées de conseiller le Département militaire fédéral ou ses services, de personnalités du monde économique.

Une thèse absurde

Ces détracteurs de l'effort de défense ne semblent pas se douter des implications de l'accusation qu'ils portent: c'est le système de milice lui-même qu'il mettent ainsi en cause, type d'organisation militaire dont un des avantages principaux consiste à mettre au service de la défense les dons et les connaissances d'une grande partie de la population mâle. Mais surtout les faits et les chiffres réfutent la thèse du « complexe économico-militaire ». Au cours des dernières 15 années, les responsables de nos acquisitions d'armes ont souvent préféré, dans des domaines essentiels de l'armement, des produits étrangers aux produits qu'offrait l'industrie suisse. Ainsi on abandonna l'avion de combat suisse P-16 bien qu'il se fût agi d'un appareil très intéressant, dont l'introduction dans l'armée nous eût épargné les ennuis qui marquèrent les acquisitions d'avions ultérieures; à divers modèles de véhicules blindés de transport de troupes mis au point par notre industrie, on préféra le modèle américain M-113 qui, s'il coûtait moins, était aussi moins puissant; placé

devant le choix entre un engin filoguidé antichars suisse et une arme suédoise, c'est l'achat de celle-ci que l'on décida; au début de l'évaluation qui devait conduire à l'acquisition d'un avion d'appui au sol on renonça à prévoir une production sous licence en Suisse mettant ainsi — selon toute vraisemblance définitivement — fin à la production autochtone d'appareils de combat.

UTILISATION DU POTENTIEL INDIGÈNE

Mais des difficultés comme celles que nous avons exposées ci-dessus ne changent rien au fait que les responsables ont le devoir de s'efforcer d'appliquer, en matière d'armement, une politique s'inspirant d'un concept rationnel. Pour un pays neutre comme le nôtre cela implique la meilleure utilisation possible du potentiel national. Pour y parvenir, il faut planifier à long terme l'acquisition des armes, c'est-à-dire établir quels types d'armes seront vraisemblablement acquis, à quel moment et s'ils seront, en principe, achetés à l'étranger ou en Suisse. Pour ce qui est de l'origine des armes, le principe devrait être de donner la préférence au produit indigène quand celui-ci répond aux exigences militaires et est, au point de vue prix et délais de livraison, comparable à ce qu'offre l'étranger. Et pour pouvoir exploiter à fond les possibilités indigènes, ce qui est dans notre intérêt bien compris, une collaboration étroite, fondée sur la confiance réciproque, devrait se développer entre les responsables de l'acquisition de l'armement et l'industrie capable de subvenir à certains de nos besoins militaires.

En vue de l'application d'une telle politique on ne peut qu'espérer que les responsables du DMF tireront les enseignements qui s'imposent de leurs récents voyages en Suède où ils ont pu se rendre compte des effets favorables pour la défense d'une politique qui vise à couvrir les besoins essentiels au point de vue armement et équipement, dans le pays même.

Capitaine EMG Dominique BRUNNER